

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1570

18 juin 2014

SOMMAIRE

Adapto SICAV	75314	HLSS Luxco 1B S.à r.l.	75317
Bertlinck S.A.	75359	HLSS Luxco 2A S.à r.l.	75318
Blue Water Capital S.A.	75360	HLSS Luxco 2B S.à r.l.	75319
Comptoir Confort S.A.	75315	Ibfin Finance S.A.	75321
Constellation III German Asset Light S.C.A., SICAV-FIS	75315	I Love Lux S.A.	75320
Dairy Group S.A.	75316	I.S.H. Finance S.A.	75320
DBVA Kendrick Holdings Luxembourg S.à r.l.	75314	Luxgoal S.à r.l.	75359
Dukaat Funds	75325	LVS Luxembourg V S.à r.l.	75321
Dux S.A. Holding	75315	Market LAB Luxembourg S.à r.l.	75340
EC Eco Invest S.A.	75328	Millepertuis S.à r.l.	75359
Ecolab Lux 1 S.à r.l.	75316	Miredo S.A.	75358
Ecolab Lux 9 S.à r.l.	75317	Nacarat Design & Créations	75323
Element Six Abrasives Holdings S.à r.l.	75317	New Europe Directories S.à r.l.	75322
Endurance Real Estate Management Com- pany S.A.	75316	New Vie S.A.	75322
FOP Conseil	75336	Northring S.A.	75323
FS Invest S.à r.l.	75331	Obegi Chemicals Group S.A.	75322
German Master Murabaha S.à r.l.	75320	Oreval Holding S.A.	75324
Goodman Candy Logistics (Lux) S.à r.l. ..	75318	Pappel Investment Fund - FIS	75321
Green Southeast Europe Investments S.A.	75319	PIAM Fund	75324
Green Wave S.à r.l.	75318	Red Point S.à r.l.	75314
Henderson Diversified Income (Luxem- bourg) S.à r.l.	75319	REF IV Luxembourg S.à r.l.	75348
		Reg Investissements S.à r.l.	75323
		SGBT Finance Partners S.A.	75324

Adapto SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 114.598.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 14 avril 2014 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs

- Michael Guldstrand, avec adresse professionnelle au Oxtorgsgatan 4 - SE-11157 Stockholm, Suède;
- Armelle Moulin, avec adresse professionnelle au 41, Op Bierg - L-8217 Mamer, Grand Duché de Luxembourg;
- Jean Philippe Claessens, avec adresse professionnelle au 41, Op Bierg - L-8217 Mamer, Grand Duché de Luxembourg.

2. PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, Route d'Esch - L-1471 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Réviseur de la Société.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la SICAV appelée à statuer sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 14 avril 2014.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014054319/23.

(140062345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Red Point S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 25, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 68.615.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 3 avril 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme RED POINT S.à r.l., avec siège social au 25, rue de la Libération, L-5969 Itzig, de fait inconnue à cette adresse, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B68615, ordonnée en liquidation par jugement du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, en date du 3 mars 2011.

Pour extrait conforme

Me Bruno Vier

Le liquidateur

Référence de publication: 2014054304/17.

(140062328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

DBVA Kendrick Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.577.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2014054499/14.

(140062535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Constellation III German Asset Light S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 164.022.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Constellation III German Asset Light S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, le gérant de la société a changé d'adresse professionnelle comme suit:

- Constellation III German Asset Light S.à r.l. a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054468/17.

(140063103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Comptoir Confort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 26A, rue du Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 138.569.

—
Je vous prie de prendre acte, avec effet immédiat, de ma démission de mes fonctions d'administrateur unique dans la société Comptoir Confort S.A., sise à L-5770 Weiler-La-Tour, 26A Rue du Schlammestee inscrite au registre de commerce B138569.

Luxembourg, le 18 mars 2014.

Comptabilité STC SARL

Un mandataire

Référence de publication: 2014054467/13.

(140062513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Dux S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 73.918.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2014

Les actionnaires de la société DUX S.A. HOLDING réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2014, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale constatant que les mandats de:

- Monsieur Georges GREDT, comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, né le 30/07/1965 à Luxembourg, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

- Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, né le 12/11/1969 à Luxembourg, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

sont venu à expiration en 2012, l'Assemblée générale décide de les renouveler rétroactivement pour une durée de quatre années c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2016.

D'autre part, le mandat de:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie,

étant arrivé à expiration en 2012, l'Assemblée générale décide de le renouveler rétroactivement pour une durée de quatre années c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2016.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054506/24.

(140062938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Ecolab Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 332.577.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.319.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 7 avril 2014

En date du 7 avril 2014, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Laurent Métraux, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet au 20 décembre 2013.
- de nommer Regina Butenberg, Director EMEA Compliance and Control, née le 11 mai 1962 à Mülheim an der Ruhr, Allemagne, demeurant professionnellement au 1 Ecolab-Allee, D-40789 Monheim am Rhein, Allemagne, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet au 7 avril 2014.

Le conseil de gestion de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

Gérants B:

- Ralph Gichtbrock
- Regina Butenberg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014054510/26.

(140062632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Endurance Real Estate Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 105.344.

Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs de la société en date du 14 mars 2014

Les Administrateurs de la Société ont pris note de la correction de désignation de la fonction de HRT Révision S.A.

En effet, HRT Révision S.A., ayant son siège social au 163, rue du Kiem L-8030 Strassen, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro RCS B51238, a été nommée le 07.12.2012, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014, en tant que réviseur d'entreprises agréé et non en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Cette version corrigée est déposée pour remplacer la version déposée antérieurement sous le numéro L120213772.

La révocation du mandat des Réviseurs d'Entreprises Deloitte S.A. restant d'application.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Mandataire

Référence de publication: 2014054524/17.

(140062797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Dairy Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 101.898.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2014054490/11.

(140062427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Element Six Abrasives Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 153.140.

Le bilan consolidé de la société De Beers S.A., maison mère de la société Element Six Abrasives Holdings S.à r.l. au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054518/11.

(140062307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Ecolab Lux 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 171.985.

Extrait des résolutions des associés du 11 avril 2014

En date du 11 avril 2014, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Laurent Métraux, en tant que gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet au 20 décembre 2013.
- de nommer Regina Butenberg, Director EMEA Compliance and Control, née le 11 mai 1962 à Mülheim an der Ruhr, Allemagne, demeurant professionnellement au 1 Ecolab-Allee, D-40789 Monheim am Rhein, Allemagne, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet au 7 avril 2014.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

Gérants de catégorie B:

- Ralph Gichtbrock
- Regina Butenberg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014054516/27.

(140062647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

HLSS Luxco 1B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 182.748.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 15 avril 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que Monsieur Douwe TERPSTRA et Madame Nicola FOLEY, gérants B, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour HLSS Luxco 1B S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054625/16.

(140062709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Goodman Candy Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 176.981.

—
Extrait des résolutions en date du 08 avril 2014:

1. Il est mis fin en date du 08 avril 2014 au mandat de gérant à savoir;

M. Philippe Van der Beken

2. Le gérant suivant est nommé en date du 08 avril 2014 et cela pour une durée illimitée:

M. Emmanuel Vander Stichele, né le 3 juillet 1971 à Brugge (Belgique), de résidence professionnelle: 28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Dominique Prince

M. Emmanuel Vander Stichele

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Alvin Sicre

Mandataire

Référence de publication: 2014054573/21.

(140062771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Green Wave S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 162.352.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 avril 2014

L'associé unique accepte la démission avec effet le 10 septembre 2013 des ses fonctions de gérant de Mr Onno Bouwmeister.

L'associé unique accepte la démission avec effet le 15 avril 2014 des ses fonctions de gérant de Mr Aaron D. Faust.

L'associé unique nomme comme remplacement Mr Charles Banks, avec adresse professionnelle au 5882 S. 900 E. Suite 101, Salt Lake City, UT 94109, Etats-Unis, comme gérant unique de la société.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014054577/17.

(140063153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

HLSS Luxco 2A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.934.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 15 avril 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que Monsieur Douwe TERPSTRA et Madame Nicola FOLEY, gérants B, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour HLSS Luxco 2A S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054626/16.

(140062701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Green Southeast Europe Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 185.952.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a lieu à Luxembourg le 3 avril 2014

Première résolution:

L'Assemblée Générale décide de révoquer le mandat des membres suivants du conseil d'administration de la société avec effet immédiat à partir du 3 Avril 2014 pour:

- M. Jean-Bernard Zeimet, administrateur, né le 05/03/1953 à Luxembourg, résidant à 3A, boulevard du Prince Henri, L- 1724, Luxembourg

- Bearn Holdings SA (représentée par M. Dimitrios Zoïs, né le 25/09/1945 à Dasochorion Grèce, résidant à 29, rue Alphonse München, L-2172, Luxembourg), une société enregistrée aux Iles Vierges Britanniques sous le numéro d'immatriculation 367012 avec siège social à 1, Wickham's Cay, Road Town, Lake Building BVI-Tortola,

Deuxième résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer deux nouveaux membres du conseil d'administration avec effet immédiat le 3 avril 2014, leur mandat durera jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

- Mme Ileana-Teodora NAE-SERBAN, née le 01/12/1976 à Bucarest, de nationalité roumaine, passeport n.°051200343, administrateur de sociétés, demeurant à Bucarest/Roumanie, Secteur 5, 10 rue Vicina;

- M. Marius MELINTESCU, né le 29/07/1980 à Ors. Rosiori de Vede Jud. Teleorman, de nationalité roumaine, carte d'identité nationale n.°RX 335585, directeur financier, demeurant à Bucarest/Roumanie, Secteur 3, 36 Bld. Pictor Nicolae Grigorescu;

Extrait Conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2014054576/27.

(140062278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

HLSS Luxco 2B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 183.039.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 15 avril 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que Monsieur Douwe TERPSTRA et Madame Nicola FOLEY, gérants B, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour HLSS Luxco 2B S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054627/16.

(140062774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Henderson Diversified Income (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 133.443.

Les comptes annuels au 31 octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014054594/11.

(140062451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

I.S.H. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 74.692.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 avril 2014

Le siège social est transféré au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Les démissions de Monsieur Régis DONATI, Monsieur Jacopo ROSSI et de Monsieur Louis VEGAS-PIERONI de leurs fonctions d'administrateurs de la société sont acceptées.

La démission Monsieur Alexis DE BERNARDI, de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

Monsieur Federico FRANZINA, né le 01.04.1961 à Padova (Italie), domicilié professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Monsieur Massimiliano SELIZIATO, né le 06.01.1982 à Mirano (VE) (Italie), domicilié professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et Monsieur Alessandro CUSUMANO, né le 06.04.1981 à Borgomanero (NO) (Italie), domicilié professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société.

DIMEST S.A., RCS B176670, 3 rue des Bains, L-1212 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Pour extrait sincère et conforme

I.S.H. FINANCE S.A.

Référence de publication: 2014054637/22.

(140062925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

I Love Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 164.691.

—
Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014054636/14.

(140062924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

German Master Murabaha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 171.644.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 14 avril 2014

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET de son mandat de gérant avec effet au 9 avril 2014.

- Monsieur Laurent WILLERS, né le 1^{er} février 1980 à Moyeuvre-Grande (France), employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommé en tant que gérant en remplacement de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, démissionnaire, avec effet au 9 avril 2014, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

GERMAN MASTER MURABAHA S.A.R.L.

Signatures

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2014054582/18.

(140061946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Ibfin Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 85.095.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 15 avril 2014

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 15 avril 2014:

Personne(s) chargée(s) du contrôle des comptes

- Le conseil d'administration, prend acte de la démission de la société ComCo S.A, ayant son siège social au 68, rue de Koerich, L-8437 Steinfort, RCS Luxembourg B 112.813, de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société;

Est nommée en remplacement du commissaire aux comptes sortant:

- La société DIMEST S.A., ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, RCS Luxembourg B 176.670, à la fonction de commissaire aux comptes de la Société, son mandat venant à échéance à la date de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014054641/19.

(140062340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

LVS Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 176.930.

EXTRAIT

En date du 1^{er} avril 2014, l'associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter avec effet immédiat la démission de M. Lee Galloway en tant que gérant A de la Société; et
- de nommer avec effet immédiat M. Griff Winkler, né le 22 novembre 1975 à Chilton, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 11 Baker Street, London W1U 3AH, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant A de la Société, pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé comme suit:

- M. Griff Winkler, gérant A;
- M. Sansal Ozdemir, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Pour LVS Luxembourg V S.à r.l.

Référence de publication: 2014054755/20.

(140062526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pappel Investment Fund - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 156.041.

Die Bilanz zum 30. September 2013 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2013 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. März 2014.

Für Pappel Investment Fund - FIS

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2014054826/15.

(140062727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

New Europe Directories S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 114.792.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 mars 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1^{er} mars 2014.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale de l'associée unique en date du 21 mars 2014

1. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante.

2. Monsieur Eric SELLAM, administrateur de sociétés, né le 25 mai 1978 à Thionville (France), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Veillez prendre note que Messieurs Hugo FROMENT et Davy TOUSSAINT, gérants, résident désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Pour extraits et avis sincères et conformes

Pour New Europe Directories S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014054797/22.

(140063045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

New Vie S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 128.280.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 3 avril 2014, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- NEW VIE S.A., dont le siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent, a été dénoncé en date du 25 octobre 2010.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 24 avril 2014.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2014054799/18.

(140062896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Obegi Chemicals Group S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 19.689.

Extrait du conseil d'administration du 11/12/2013

Résolution unique:

Dr. Riad OBEGI, né le 09/08/1958 à Beyrouth, Liban, demeurant Immeuble Zoghzaghi Rue Sursock 182, Beyrouth, Liban, est élu Président du Conseil d'administration. Son mandat prend fin avec celui du Conseil d'administration, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statutaire de 2014 qui approuvera les comptes annuels de 2013. Il engage la société par sa signature individuelle conformément à l'article 11 des statuts.

Signatures.

Référence de publication: 2014054812/14.

(140062351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Northring S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 82.682.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 20 décembre 2013

L'an deux mille treize, le vingt décembre, à quatorze heures, l'actionnaire unique de la société NORTHRING S.A., susvisée, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, au siège social, et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Cédric JAUQUET, né le 24/07/1975 à Namur (Belgique), et demeurant à L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée, de son mandat d'administrateur de catégorie B.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme administrateur de catégorie B, Madame Bettina Annette VAN DEN ABEELE, née le 14/11/1956 à Cologne (Allemagne), et demeurant à L-1466 Dommeldange, 4, rue Jean Engling, Appartement 20, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat est valable jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes clos au 31/12/2013, à tenir en 2014.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Référence de publication: 2014054800/21.

(140062745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Nacarat Design & Créations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5626 Mondorf-les-Bains, 12, avenue Elise Deroche.
R.C.S. Luxembourg B 137.363.

Extrait de l'acte de cession de parts du 10 mars 2014

Il résulte de l'acte de cession du 10 mars 2014 entre

Madame Ludivine PLESSY, employée privée, née à Laxou (France), le 3 avril 1977, demeurant à F-57100 Thionville, 12, rue Jean Wehé.

et

Monsieur Philippe VIOLIER, directeur de société, né le 23 février 1959 à Paris (France), demeurant à L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.

que:

20 parts sociales détenues par Madame Ludivine PLESSY dans le capital de la Société NACARAT DESIGN & CREATIONS, inscrite au RCS de Luxembourg B137363, sont entièrement cédées à Monsieur Philippe VIOLIER.

Le mandataire

Référence de publication: 2014054791/18.

(140062406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Reg Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 146.580.

Résolutions de l'Associé unique prises en date du 11 avril 2014

La soussignée, Wealth & co, société anonyme de droit suisse ayant son siège social au 3 Place Isaac-Mercier, CH-1211 Genève 11, agissant en qualité d'associé unique de Reg Investissements S.à r.l. prend les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET de son mandat de gérant avec effet au 11 avril 2014 est acceptée;
- Monsieur Jean-Hugues DOUBET né le 7 mai 1974 à Strasbourg (France), employé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé comme gérant de catégorie B, avec effet au 11 avril 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2014054864/15.

(140062719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

PIAM Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.897.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2014

L'Assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateur Gaëtan VAN DER BRUGGEN en remplacement de Christian BERTRAND démissionnaire.

L'Assemblée nomme aux fonctions d'administrateur Monsieur Jérôme CASTAGNE, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 LUXEMBOURG. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale renomme:

- Johnny DEBUYSSCHER, Administrateur;
- Lucien VAN DEN BRANDE, Administrateur;
- Gaëtan VAN DER BRUGGEN, Administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale renomme comme réviseur d'entreprises agréé:

- PricewaterhouseCoopers.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054846/24.

(140063159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Oreval Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 163.320.

—
La soussignée, EP Services SA, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 18, rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B135.999, valablement représentée par ses deux administrateurs délégués, Messieurs Roger GREDEN et Laurent PUTZEYS,

Déclare dénoncer, de façon unilatérale et avec effet immédiat, le contrat de domiciliation conclu en date du 24 août 2011 avec la société Oreval Holding SA, société de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163320

A Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054819/13.

(140063037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

SGBT Finance Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 154.115.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 avril 2014 que le mandat de Ernst & Young S.A., en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé a été renouvelé et ce jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale a également pris acte qu'une erreur s'est glissée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 juin 2012 portant sur la ratification du remplacement de Monsieur Yves Cacclin par Monsieur Marc Augier. Monsieur Marc Augier occupe la fonction exacte d'Administrateur B et non d'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054897/17.

(140062962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Dukaat Funds, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.553.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two-thousand thirteen, on the seventeenth day of December.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company (the Meeting), a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé organised under the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 3 October 2008 pursuant to a notarial deed recorded by the undersigned notary, published in the Mémorial C number 2694 of November 5th, 2008, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B142553. The Company was put in Liquidation by a deed of the undersigned notary on November 29th, 2010, published in the Mémorial C number 1752 of August 2nd, 2011.

The Meeting is opened at 3.30 p.m. with Mrs Sylvie Dobson, Bank employee, residing professionally in Hesperange as chairman. The chairman appoints Mrs Vinciane Alexandre, Bank employee, residing professionally in Hesperange, as secretary and appoints Mrs Agathe Kahn, Bank employee, residing professionally in Hesperange, as scrutineer of the Meeting. The chairman, secretary and scrutineer are collectively referred to hereafter as the Members of the Bureau or as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

(A) All the shareholders have been convened to this meeting on December 4, 2013 through registered letters. The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will remain attached to these minutes and which will be signed by the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney will remain attached to these minutes;

(B) According to the attendance list, out of 35,410.3629 shares in issue, 30,864 shares are present or represented. The quorum required by law is at least fifty per cent of the issued capital of the Corporation and the resolution on each item of the agenda has to be passed by the affirmative vote of at least two-thirds of those present or represented.

(C) the agenda of the Meeting is as follows:

(1) the waiver of the convening notices;

(2) the presentation and approval of the reports of (i) Dukaat Asset Management, S.à r.l. (the General Partner) and (ii) the external auditor of the Company on the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company;

(3) the approval of the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and notes to the accounts) for the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company and allocation of the results;

(4) the presentation and approval of the report of the General Partner as liquidator (the "Liquidator") in relation to the liquidation of the Company;

(5) the presentation and approval of the report of KPMG Luxembourg S.à r.l. on the liquidation of the Company;

(6) the release (quitus) to the General Partner for all its duties during, and in connection with, the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company;

(7) the release (quitus) to the General Partner as the Liquidator of the Company, for all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company;

(8) the release (quitus) to KPMG Luxembourg S.à r.l. as auditor of the Company for all its duties during, and in connection with, (i) the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company, and (ii) the liquidation of the Company;

(9) the decision to close the liquidation of the Company;

(10) the decision that the Company's documents and books shall be kept, for a period of 5 years from the date of publication of the closing of the liquidation, at the following address: 50 avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg and

(11) Miscellaneous.

After deliberation the Meeting passed by unanimous vote the following resolutions:

75326

First resolution

The shareholders present or represented duly convened declare having knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to present and approve the reports of (i) Dukaat Asset Management, S.à r.l. (the General Partner) and (ii) the external auditor of the Company on the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company

Third resolution

The Meeting resolves to approve of the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and notes to the accounts, which a copy is here annexed) for the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company and allocation of the results.

Fourth resolution

The Meeting resolves to present and approve the report of the General Partner as liquidator (the "Liquidator") in relation to the liquidation of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to present and approve the report of KPMG Luxembourg S.à r.l. on the liquidation of the Company, which a copy of this report is here annexed.

Sixth resolution

The Meeting resolves to release (quitus) to the General Partner for all its duties during, and in connection with, the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company.

The Meeting resolves release (quitus) to the General Partner as the Liquidator of the Company, for all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

The Meeting resolves release (quitus) to KPMG Luxembourg S.à r.l. as auditor of the Company for all its duties during, and in connection with, (i) the financial year having started on 1 January 2010 and having ended on 29 November 2010, the date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company, and (ii) the liquidation of the Company.

Seventh resolution

The Meeting resolves to close the liquidation of the Company.

Eighth resolution

The Meeting resolves that the Company's documents and books shall be kept, for a period of 5 years from the date of publication of the closing of the liquidation, at the following address: 50 avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

There being no further business on the agenda of the Meeting, the chairman adjourns the Meeting.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing persons, known to the officiating notary by their first and last names, civil status and residence, the said appearing persons signed together with Us the notary the present deed.

Signé: Dobson, Alexandre, Kahn, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 décembre 2013. Relation: EAC/2013/16997. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix-sept décembre

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société (l'Assemblée), une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé de droit luxembourgeois, organisée sous la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La Société a été constituée le 3 octobre 2008 en vertu d'un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C numéro 2694 du 05 novembre 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro

B142.553. La société a été mise en liquidation par un acte du notaire instrumentant en date du 29 novembre 2010, publié au Mémorial C numéro 1752 du 02 août 2011.

La séance est ouverte à 15:30 sous la présidence de Madame Sylvie Dobson, employée de banque, demeurant professionnellement à Hesperange. Le Président nomme Madame Vinciane Alexandre, employée de banque, demeurant professionnellement à Hesperange comme secrétaire et désigne Madame Agathe Kahn, employée de banque, demeurant professionnellement à Hesperange, comme scrutateur. Il est collectivement référé au président, au secrétaire et au scrutateur ci-après comme aux Membres du Bureau ou au Bureau.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

(A) Tous les actionnaires ont été convoqués à la présente assemblée par lettre recommandée datée du 04 décembre 2013. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux sont inscrits dans une liste de présence qui restera annexée aux présentes et sera signée par les mandataires représentant des actionnaires non présents et par les Membres du Bureau. Ladite liste, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées aux présentes;

(B) il ressort de la liste de présence que des 35.410,3629 actions, 30.864 actions sont présentes ou représentées. Le quorum exigé par la loi correspond à au moins cinquante pour cent du capital émis de la Société et les résolutions sur les différents points de l'ordre du jour doivent être adoptées par les voix positives d'au moins deux tiers des actions présentes ou représentées.

(C) l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

L'Assemblée décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de la clôture de la liquidation de la Société qui se tiendra par devant notaire et dont l'ordre du jour sera le suivant:

- (1) renonciation aux modalités de convocation;
- (2) la présentation des rapports de (i) Dukaat Asset Management, S.à r.l. (l'Actionnaire Gérant Commandité) et (ii) de l'auditeur externe de la Société pour l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, la date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société;
- (3) approbation des comptes annuels (le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe) de l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, la date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société;
- (4) présentation du rapport de l'Associé Gérant Commandité en sa qualité de liquidateur (le Liquidateur) en rapport avec la liquidation de la Société;
- (5) présentation du rapport de KPMG Luxembourg, S.à r.l. (l'Auditeur) sur la liquidation de la Société;
- (6) décharge (quitus) à accorder à l'Actionnaire Gérant Commandité pour l'exécution de tous ses devoirs pendant, et en relation avec, l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société;
- (7) décharge (quitus) à accorder à l'Actionnaire Gérant Commandité en sa qualité de liquidateur de la Société, pour l'exécution de tous ses devoirs pendant et en relation avec la liquidation de la Société;
- (8) décharge (quitus) à accorder à l'Auditeur en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour l'exécution de tous ses devoirs pendant, et en relation avec (i) l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société, et (ii) la liquidation de la Société;
- (9) décision de la clôture de la liquidation de la Société;
- (10) décision de déposer et conserver les livres et documents sociaux de la Société pendant cinq (5) ans, à partir de la date de publication de la clôture de liquidation à l'adresse suivante: Luxembourg 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg; et
- (11) Divers.

Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires présents ou représentés se considérant comme dûment convoqués déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de présenter et d'approuver les rapports de (i) Dukaat Asset Management, S.à r.l. (l'Actionnaire Gérant Commandité) et (ii) de l'auditeur externe de la Société pour l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, la date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société;

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels (le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe) de l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, la date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société;

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de présenter et d'approuver le rapport de l'Associé Gérant Commandité en sa qualité de liquidateur (le Liquidateur) en rapport avec la liquidation de la Société;

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de présenter et d'approuver le rapport de KPMG Luxembourg, S.à r.l. (l'Auditeur) sur la liquidation de la Société;

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge (quitus) à l'Actionnaire Gérant Commandité pour l'exécution de tous ses devoirs pendant, et en relation avec, l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société.

L'Assemblée décide d'accorder décharge (quitus) à l'Actionnaire Gérant Commandité en sa qualité de liquidateur de la Société, pour l'exécution de tous ses devoirs pendant et en relation avec la liquidation de la Société;

L'Assemblée décide d'accorder décharge (quitus) à l'Auditeur en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour l'exécution de tous ses devoirs pendant, et en relation avec (i) l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2010 et terminé le 29 novembre 2010, date de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidé de la dissolution et de la mise en liquidation de la Société, et (ii) la liquidation de la Société.

Septième résolution

L'Assemblée décide la clôture de la liquidation de la Société.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de déposer et conserver les livres et documents sociaux de la Société pendant cinq (5) ans, à partir de la date de publication de la clôture de liquidation à l'adresse suivante: Luxembourg 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé ensemble avec Nous, le notaire, le présent acte.

Référence de publication: 2014052948/191.

(140060558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

EC Eco Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.705.

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf février.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «EC Eco Invest S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1776 du 24 juillet 2013, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.705.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Ahcène Boulhais, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Zineb Zegloul, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne-Marie Gregis, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les

mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Toutes les quarante-cinq (45) actions étant représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante-cinq mille dollars (USD 455.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-cinq mille dollars (USD 45.000,-) à cinq cent mille dollars (USD 500.000,-) par l'émission de quatre cent cinquante-cinq (455) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille dollars (USD 1.000,-) chacune.

2. Libération et souscription du montant de l'augmentation de capital par apport en numéraire par l'actionnaire unique

3. Modification subséquente des articles 5.1 et 5.2 des statuts de la société qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinq cent mille dollars (USD 500.000,-) représenté par cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille dollars (USD 1.000,-) chacune.»

4. Divers

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de quatre cent cinquante-cinq mille dollars des Etats-Unis (USD 455.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-cinq mille dollars des Etats-Unis (USD 45.000,-) à cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 500.000,-) par l'émission de quatre cent cinquante-cinq (455) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) chacune.

Souscription - Libération

Les quatre cent cinquante-cinq (455) actions nouvelles sont souscrites par l'actionnaire unique la société EC Capital Investments S. à r.l., ayant son siège à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

ici représentée par Monsieur Ahcène Boulhais, prénommé, en vertu de la procuration dont mention ci-avant.

Toutes les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de quatre cent cinquante-cinq mille dollars des Etats-Unis (USD 455.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Seconde résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 5.1 et 5.2 des statuts, pour leur donner désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 500.000,-) représenté par cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) chacune.»

« **5.2.** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de dix-neuf millions cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 19.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 500.000,-) à vingt millions de dollars US (USD 20.000.000,-), le cas échéant par l'émission de dix-neuf mille cinq cents (19.500) actions de mille dollars des Etats-Unis (USD 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 2.500,-

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and fourteen, on the nineteenth day of February.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EC Eco Invest S.A., a company limited by shares, having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, on 24 May 2013, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations C (the "Mémorial"), number 1776 of 24 July 2013, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under the number B 177.705.

The meeting is presided by Mr. Ahcène Boulhais, employee, professionally residing in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs. Zineb Zegloul, employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Anne-Marie Gregis, employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the board of the meeting, the shareholders, the proxies of the represented shareholders and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxy forms of the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the appearing persons will also remain annexed to the present deed.

II. It appears from the attendance list mentioned hereabove, that all the forty-five (45) shares are duly present or represented at the present meeting. All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

III. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

IV. The agenda of the present meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company to the extent of four hundred and fifty-five thousand US Dollars (USD 455,000.-), so as to raise it from its current amount of forty-five thousand US Dollars (USD 45,000.-) up to five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) by the issue of four hundred and fifty-five (455) new shares having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.- to be paid in cash.

2. Payment and subscription of the amount of the share capital by the sole shareholder by contribution in cash.

3. Subsequent amendment of articles 5.1 and 5.2. of the articles of incorporation of the company so as to read as follows:

“ **5.1.** The share capital is fixed at five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) represented by five hundred (500) ordinary shares having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each.”

4. Miscellaneous

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to increase the share capital of the Company to the extent of four hundred and fifty-five thousand US Dollars (USD 455,000.-), so as to raise it from its current amount of forty-five thousand US Dollars (USD 45,000.-) up to five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) by the issue of four hundred and fifty-five (455) new shares having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each.

Subscription - Payment

The four hundred and fifty-five (455) new shares have been subscribed by the sole shareholder EC Capital Investments S. à r.l., having its registered office in L-2086 Luxembourg, 412F, Route d'Esch,

here represented by Mr. Ahcène Boulhais, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy.

All the shares have been fully paid-up in cash, so that the amount of four hundred and fifty-five thousand US Dollars (USD 455,000.-), is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Second resolution

As a result of the above resolutions, the meeting resolves to amend articles 5.1 and 5.2 of the Articles of Incorporation of the company so as to henceforth read as follows:

“ **5.1.** The subscribed share capital is set at five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) consisting of five hundred (500) ordinary shares with a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each.”

“ **5.2.** The Board of Directors is authorized to increase the initial corporate capital by nineteen million five hundred thousand US Dollars (USD 19,500,000.-) in order to raise it from five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) to

twenty million US Dollars (USD 20,000,000.-) as the case may be by the issue of nineteen thousand five hundred (19,500) shares of a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each, having the same rights as the existing shares.”

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about EUR 2,500.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Signé: A. BOULHAIS, Z. ZEGHLOUL, A.-M. GREGIS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 février 2014. Relation: LAC/2014/9118. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014052982/145.

(140060917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.851.

In the year two thousand and fourteen on the eighteen day of March.

Before us Me Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3229710 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships - Cayman Islands under registration number 12329 having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Charlottenburg under registration number HRA no 31607, having its registered office at Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, acting through its general partner Goldman Sachs Management GP GmbH, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207587 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207589 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3863846 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors V, LLC here

represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3953218 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP V Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P. a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under registration number 15650 having its registered office at Ugland House, 308 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt/ Main under registration number HRA no 42401 having its registered office at Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Germany, acting through its managing limited partner GS Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands under registration number 16293, having its registered office at Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS ISS Advisors, L.L.C., Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

11. EQT III Limited, a limited liability company organised under the laws of the Bailiwick of Guernsey, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 3719, having its registered offices at Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey GY1 3RA, Channel Islands, acting (1) in its capacity as general partner of EQT III (General Partner) LP in turn acting in its capacity as general partner to EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT III GmbH & Co. KG and (2) in its capacity as manager of the EQT III Co-Investment Scheme and as general partner to the EQT III ISS Co-Investment Limited Partnership here represented by Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

12. EQT IV Limited a Guernsey limited liability company, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 41751, having its registered offices at Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey GY1 3RA, Channel Islands, acting in its capacity as general partner of EQT IV (General Partner) Limited Partnership, in turn acting in its capacity as general partner of the EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership and EQT IV ISS Co-Investment Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT IV GmbH & Co. KG and as manager of the EQT IV Co-Investment Scheme here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

13. FS TM S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 169.162, here represented by Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

14. FS Management 4 S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168.297, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

15. FS TM II S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 174.477, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

16. FS Invest II S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107850, here represented by Mrs Sofia AFONSODA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the proxyholders of the above named persons and the undersigned notary and shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed are the participants of "FS Invest S.à r.l.", having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.851 (the "Company"),

incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, on April 28, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on September 26, 2005 number 944. The articles of incorporation were last modified before the undersigned notary on February 13, 2014, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Which appearing persons, acting in their above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1) Cancellation of one two million seven hundred and forty-one thousand and ninety (2,741,090) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each held by the Company in its own capital.

2) Following the cancellation, reduction of the issued capital by an amount of five hundred and forty-eight million two hundred and eighteen thousand Danish Kroner (DKK 548,218,000.-) from the present amount of two billion ninety-eight million four hundred and fifty-one thousand six hundred Danish Kroner (DKK 2,098,451,600.-) to one billion five hundred and fifty million two hundred and thirty-three thousand six hundred (DKK 1,550,233,600.-) represented by seven million seven hundred and fifty-one thousand one hundred and sixty-eight (7,751,168) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

3) Decision to consequently amend Article 7, paragraph 1 of the Company's Articles to reflect the decrease of the issued capital.

Then, the participants take the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to cancel two million seven hundred and forty-one thousand and ninety (2,741,090) parts, having a par value of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) per part held by the Company in its own capital.

Second resolution

Following the cancellation, the general meeting resolves to reduce the issued capital by an amount of five hundred and forty-eight million two hundred and eighteen thousand Danish Kroner (DKK 548,218,000.-) from the present amount of two billion ninety-eight million four hundred and fifty-one thousand six hundred Danish Kroner (DKK 2,098,451,600.-) to one billion five hundred and fifty million two hundred and thirty-three thousand six hundred (DKK 1,550,233,600.-) represented by seven million seven hundred and fifty-one thousand one hundred and sixty-eight (7,751,168) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 7, paragraph 1 of the Articles is amended and now reads as follows:

" **Art. 7.** The issued capital of the company is fixed at one billion five hundred and fifty million two hundred and thirty-three thousand six hundred (DKK 1,550,233,600.-) represented by seven million seven hundred and fifty-one thousand one hundred and sixty-eight (7,751,168) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars.

Par-devant Nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., une «limited partnership» (société en commandite simple) constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3229710 avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre des «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 12329 avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, une «limited partnership» constituée et régie par le droit allemand, immatriculée au registre de commerce de l'Amtsgericht Charlottenburg sous le numéro HRA no 31607, avec siège social à Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» Goldman Sachs Management GP GmbH, ici représenté par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207587 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207589 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3863846 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors V, LLC ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé;

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3953218 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Advisors, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P. une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre des «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 15650 avec siège social à Ugland House, 308 George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG, une «limited partnership» constituée et régie par le droit allemand, immatriculée au registre de commerce de l'Amtsgericht Frankfurt/ Main sous le numéro HRA no 42401 avec siège social à Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de son «managing limited partner» GS Advisors, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 16293, avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ISS Advisors, L.L.C., ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

11. EQT III Limited, une société à responsabilité limitée organisée en vertu des lois du Bailiwick of Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 3719, avec siège social à Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3RA, Channel Islands, agissant (1) en qualité de «general partner» de EQT III (General Partner) LP qui à son tour agit en qualité de «general partner» de EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, et en qualité de «managing limited partner» de EQT III GmbH & Co. KG et (2) de «manager» de EQT III Co-Investment Scheme et en qualité de «general partner» de EQT III ISS Co-Investment Limited Partnership, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

12. EQT IV Limited une société à responsabilité limitée de Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 41751, avec siège social à Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3RA, Channel Islands, agissant en qualité de «general partner» de EQT IV (General Partner) Limited Partnership, à son tour agissant en sa capacité de «general partner» de EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership et EQT IV

ISS Co-Investment Limited Partnership et de «managing limited partner» de EQT IV GmbH & Co. KG et de manager de EQT IV Co-Investment Scheme, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

13. FS TM S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B169.162, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

14. FS Management 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B168.297, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

15. FS TM II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B174.477, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

16. FS Invest II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B107.850, ici représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés sont les associés de la société à responsabilité limitée «FS Invest S.à r.l.», ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.851 («la Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné Maître Paul BETTINGEN, le 28 avril 2005, publié au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C» le 26 septembre 2005 numéro 944. Les statuts ont été modifiés en dernier devant le notaire précité le 14 février 2014, pas encore publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesquels comparants, en qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Agenda

1) Annulation de deux millions sept cents quarante et un mille quatre-vingt-dix (2.741.090) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune détenues par la Société dans son capital propre.

2) Suite à l'annulation, réduction du capital émis d'un montant de cinq cents quarante-huit millions, deux cent dix-huit milles Couronnes Danoises (DKK 548.218.000,-) pour le passer de son montant actuel de deux milliards quatre-vingt-dix-huit million quatre cent cinquante-et-un mille six cent Couronnes Danoises (DKK 2.098.451.600,-) à un montant de un milliard cinq cent cinquante millions deux cent trente-trois mille six cent Couronnes Danoises (DKK 1.550.233.600,-) représenté par sept millions sept cent cinquante-et-un mille cent soixante-huit (7.751.168) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune.

3) Décision d'amender en conséquence l'Article 7, alinéa 1 des Statuts de la Société afin de refléter la réduction du capital émis.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'annuler deux millions sept cents quarante et un mille quatre-vingt-dix (2.741.090) parts ayant une valeur de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune détenues par la Société dans son capital propre.

Deuxième résolution

Suite à l'annulation, l'assemblée générale décide de réduire le capital émis d'un montant de cinq cents quarante-huit millions, deux cent dix-huit milles Couronnes Danoises (DKK 548.218.000,-) pour le passer de son montant actuel de deux milliards quatre-vingt-dix-huit million quatre cent cinquante-et-un mille six cent Couronnes Danoises (DKK 2.098.451.600,-) à un montant de un milliard cinq cent cinquante millions deux cent trente-trois mille six cent Couronnes Danoises (DKK 1.550.233.600,-) représenté par sept millions sept cent cinquante-et-un mille cent soixante-huit (7.751.168) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune.

Troisième résolution

A la suite de la résolution précitée, l'Article 7, alinéa 1 des Statuts est amendé et s'énonce à présent comme suit:

« **Art. 7.** Le capital émis de la société est fixé à un milliard cinq cent cinquante millions deux cent trente-trois mille six cent Couronnes Danoises (DKK 1.550.233.600,-) représenté par sept millions sept cent cinquante-et-un mille cent soixante-huit (7.751.168) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-).»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Etant donné l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 mars 2014. Relation: EAC/2014/4050. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2014053030/282.

(140061178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

FOP Conseil, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 186.074.

STATUTS

L'an deux mille quatorze.

Le sept avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU

Monsieur Thierry BICHEL, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

Lequel comparant est ici représenté par Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 4 avril 2014,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare vouloir constituer et dont il a arrêté, les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FOP CONSEIL.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Bertrange.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les activités relevant directement ou indirectement de la profession d'expert-comptable et fiscal.

La société a également pour objet de fournir, à titre professionnel, des conseils ou services de nature patrimoniale à des personnes physiques, à des familles ou à des entités patrimoniales appartenant à des personnes physiques ou à des familles ou dont elles sont fondatrices ou bénéficiaires, conformément aux dispositions de la loi du 21 décembre 2012 relative à l'activité de Family Office.

Elle peut aussi réaliser toutes les activités relatives aux mandats d'administrateurs, la recherche de nouvelles activités pour compte de tiers et l'encadrement ainsi que l'assistance dans le domaine opérationnel et stratégique pour toutes sociétés au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance à l'exclusion des activités de réviseur d'entreprises et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à CINQUANTE MILLE EUROS (€ 50.000.-), représenté par:

- mille (1.000) actions ordinaires avec droit de vote (actions de catégorie A) d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (€ 25.-), et

- mille (1.000) actions privilégiées sans droit de vote (actions de catégorie B) d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (€ 25.-), mais donnant droit à un dividende privilégié et récupérable de cent pour cent (100%) de leur pair comptable, sans préjudice du droit privilégié au remboursement de l'apport et du droit qui peut leur être accordé dans la distribution du bénéfice de liquidation, toutes les actions sont sans désignation de valeur nominale.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Administration - Surveillance

Art. 8. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, courrier ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signées par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 13. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 14. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur,
- en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore
- par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) dans les limites de ses pouvoirs, ou
- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 15. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne peut pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 16. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 25^{ème} jour du mois de mars à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 18. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 19. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des Bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 21. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 23. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ordinaires avec droit de vote (actions de catégorie A) et les mille (1.000) actions privilégiées sans droit de vote (actions de catégorie B), ayant toutes une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (€ 25.-) chacune ont été entièrement souscrites par Monsieur Thierry BICHEL, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (€ 50.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

Evaluation des frais

La partie comparante évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille quatre cents Euros (€ 1.400.-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à un (1)

Est nommé administrateur unique:

Madame Dominique TORDEURS, expert-comptable, née à Mol (Belgique), le 18 février 1964, demeurant professionnellement à L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss,

laquelle aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

La société anonyme FOP COGEST S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.717.

- 3) Le premier mandat de l'administrateur unique et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2019.

- 4) Le siège social est fixé à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 09 avril 2014. Relation: ECH/2014/713. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 11 avril 2014.

Référence de publication: 2014053021/198.

(140060315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Market LAB Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 186.079.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the second day of April.

Before us, Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MARKET LAB SOLUCIONES EMPRESARIALES SL, a private limited liability company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at CI Lincoln, Num.12 P.3 PTA.4, Barcelona, 08006, registered with the Trade and Companies Registry of Barcelona in Volume 39521, Folio 186, general section, hereby duly represented by its managing director Mr Oscar Alvarez Lopez residing at CI Lincoln, Num. 12 P.3 PTA.4, Barcelona, 08006;

The appearing party has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company under the name of Market LAB Luxembourg S.à r.l. which is hereby established as follows:

I. Form, Name, Duration, Registered Office

Art. 1. Form and Name.

1.1. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of Market LAB Luxembourg S.à r.l. which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the “Company Law”), as well as by these articles of incorporation (hereafter the «Articles») (the “Company”).

Art. 2. Duration.

2.1. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 3. Registered Office.

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

3.3. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the sole shareholder or the general meeting of the shareholders which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

3.4. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

II. Purpose of the Company

Art. 4. Purpose.

4.1. The purpose of the Company is the realisation of all economic and financial expert reports or opinions or advices to fLAB SICAV-SIF S.A., a public limited liability company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg which is further subject to the law of February 13, 2007 relating to specialised investment funds, as amended (the “Fund”) and its successors and assignees or to any other firm concerning capital structure, industrial strategy and related questions, counsel and services concerning the merging and repurchase of Luxembourg or foreign companies, all technical, administrative and commercial organisation mandates as well as all activities connected with the profession of economic and financial expert or organisation counsel.

4.2. Moreover, the purpose of the Company is to provide to the Fund or any natural person or corporate body and to any Luxembourg or foreign undertaking for collective investment general recommendations on transactions on financial instruments, advices, information, research in investment and financial analysis, audit of financial performance as well as all administrative services. The Company can also proceed to the management or administration of assets for specialized investment funds subject to the law of 13th February 2007, under the condition not to fall under the scope of the amended law of 5th April 1993 and, on an ancillary basis, act as a business introducer or finder.

4.3. The Company may hold participations in any company exercising similar or ancillary activities.

4.4. In general, the Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment and the development of its object. The enumeration above is to be interpreted in the broadest way possible.

4.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

III. Capital and Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred and fifty (250) shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each fully paid-in.

5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

Art. 6. Shares.

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law.

6.2. The Company will recognize only one holder per share. Co-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

6.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

6.4. Each share entitles its holder to partake in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.

6.5. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

6.6. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

6.7. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

IV. Management

Art. 7. Management.

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of their office. A manager does not need to be a shareholder.

7.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 8. Decisions of the managers.

8.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers. The board of managers shall be composed of at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager.

8.2. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice. All the meetings of the board of managers shall take place in the Grand Duchy of Luxembourg.

8.3. The board of managers may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, in his/her/its absence, the board of managers shall, at the majority of their votes, appoint another manager as chairman pro tempore.

8.4. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means.

8.5. No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

8.6. Any manager of a category may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager of the same category as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.

8.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.8. The board of managers can deliberate or act only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting and only if at least one Class A Manager and one Class B Managers are present or represented. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

8.9. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed either by the chairman or by one Class A Manager and one Class B Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by one Class A Manager and one Class B Manager.

8.10. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single document or several counterpart(s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

Art. 9. Powers of the manager(s).

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose.

9.2. The sole manager or the board of managers, as the case may be, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several persons, who do not need to be managers.

9.3. Special and limited powers may be delegated by the sole manager or the board of managers, as the case may be, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be managers.

Art. 10. Representation. The Company will be bound in all circumstances either by the signature of the sole manager or, as the case may be, by the sole signature of a Class A Manager or the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager or the signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 9.2. and 9.3. of these Articles.

Art. 11. Manager's liability. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Company Law and the Articles.

V. Shareholding

Art. 12. Voting Rights.

12.1. Each share entitles its holder to one vote.

12.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

Art. 13. Powers.

13.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

13.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide that the financial statements and operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who do not need to be shareholders. They must appoint one or several statutory auditors if there is more than 25 (twenty-five) shareholders in the Company. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall fix their remuneration and term of their mandate.

Art. 14. Decisions of the sole shareholder.

14.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

14.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

Art. 15. Decisions of the general meeting of shareholders.

15.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholders' signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

15.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted shareholders owning more than half of the share capital. If the required quorum is not reached at the first meeting of the shareholders, a second shareholder meeting shall be convened in accordance with the Company Law. At such meeting,

decisions shall be validly passed at a majority of the votes of the shareholders present or represented in accordance with the Company Law. However, an amendment to the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

VI. Financial year, annual accounts, allocation of profits

Art. 16. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 17. Annual accounts. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

Art. 18. Allocation of profits.

18.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.

18.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

18.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the general meeting of shareholders.

18.4. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions set forth by the Company Law.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

19.2. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

VIII. General Provisions

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Company Law.

Art. 21. These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail.

Transitory dispositions

By exception to Article 16 of these Articles, the first accounting year shall start on the day of incorporation of the Company and end on 31 December 2014.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appeared party has subscribed and fully paid up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (EUR)	Payment (EUR)
MARKET LAB SOLUCIONES EMPRESARIALES SL	250	EUR 12,500.-	EUR 12,500.-

Evidence of the payment of the total subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,100.-).

Resolutions of the sole shareholder

The shareholder has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 2, Place de Metz, L-1930 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company and shall be members of the Board of Managers of the Company for an undetermined period of time:

As Class A Manager:

- Mr Oscar Alvarez Lopez, born in Madrid, Spain on 4 May 1968, residing professionally in Lincoln 12, 3^o4^a, E-08006 Barcelona, Spain.

As Class B Manager:

- Mrs Lourdes Cateura Murlans, born in Barcelona, Spain on 29 April 1968, residing professionally in Lincoln 12, 3^o4^a, E-08006 Barcelona, Spain.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deux avril.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MARKET LAB SOLUCIONES EMPRESARIALES SL, une société à responsabilité limitée de droit espagnol ayant son siège social au CI Lincoln, Num.12 P.3 PTA.4, Barcelona, 08006, et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Barcelone au Tome 39521, Folio 186, Section générale, ici représentée par son administrateur M. Oscar Alvarez Lopez demeurant professionnellement au CI Lincoln, Num.12 P.3 PTA.4, Barcelona, 08006;

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée sous le nom Market LAB Luxembourg S.à r.l. qui est constituée comme suit:

I. Forme Juridique, Dénomination Sociale, Durée, Siège Social

Art. 1^{er}. Forme Juridique et Dénomination Sociale.

1.1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Market LAB Luxembourg S.à r.l. qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (la «Loi sur les Sociétés»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts») (la «Société»).

Art. 2. Durée.

2.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

3.3. Il peut être transféré en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts, le cas échéant.

3.4. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société à Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil de gérance.

II. Objet social

Art. 4. Objet Social.

4.1. La Société a pour objet la réalisation de rapports d'expertise économiques et financiers, conseils aux entreprises pour le compte de fLAB SICAV-SIF S.A., une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable -fonds d'investissement spécialisé régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et plus spécifiquement par la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, telle qu'amendée (le «Fonds») et ses héritiers et ayants droits ou à toute autre société, concernant la structuration financière, la stratégie industrielle et d'autres questions liées, conseils et services concernant la fusion et l'acquisition de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, des mandats d'organisation technique, administrative et commerciale, ainsi que toutes les activités liées à la profession d'expert économique et financier ou de conseiller d'entreprises.

4.2. De plus, la Société a pour objet de fournir au Fonds ainsi qu'à toute autre personne ou société et à tout organisme de placement collectif luxembourgeois ou étranger des recommandations concernant des transactions sur instruments financiers, conseils, informations, recherches d'investissements et analyses financières, audit de performances financières de même que tous services administratifs. La Société peut également procéder à la gestion et à l'administration des actifs de fonds d'investissement spécialisés, qui sont soumis à la loi du 13 février 2007, sous condition de ne pas tomber sous le champ d'application de la loi du 5 avril 1993, telle que modifiée, et, à titre accessoire, agir comme apporteur d'affaires.

4.3. La Société pourra détenir tous titres et droits par voie de participation dans d'autres sociétés exerçant des activités similaires ou accessoires.

4.4. D'une façon générale, la Société peut exercer toute activité qu'elle jugera utile à l'accomplissement ou au développement de son objet. L'énumération précédente est à interpréter dans le sens le plus large possible.

4.5. La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

III. Capital Social et Parts Sociales

Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi sur les Sociétés.

6.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.

6.3. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre événement similaire mettant un terme à la Société.

6.4 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.5. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.6. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.7. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Le consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

IV. Gestion

Art. 7. Gestion.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.

7.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Décisions des gérants.

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment un conseil de gérance. Le conseil de gérance sera composé d'au moins un (1) Gérant de Classe A et d'au moins un (1) Gérant de Classe B.

8.2. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Toute réunion du conseil de gérance aura lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

8.3. Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président. Il peut aussi désigner un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance désignera, à la majorité des votes, un autre gérant comme président intérimaire.

8.4. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans la convocation. Il peut être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.

8.5. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gérance.

8.6. Tout gérant d'une catégorie pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant de la même catégorie en tant que mandataire en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.

8.7. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

8.8. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés et seulement si au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

8.9. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B.

8.10. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

Art. 9. Pouvoirs du/des gérant(s).

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, gérant ou non.

9.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques et pour une durée limitée peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, gérant ou non, par le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, le cas échéant, par la signature unique d'un Gérant de Classe A ou par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3 des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec la Loi sur les Sociétés et les Statuts.

V. Associés

Art. 12. Droits de Vote.

12.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une voix.

12.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 13. Pouvoirs.

13.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés.

13.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, peut décider que les états financiers et les activités de la Société seront supervisés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Ils doivent nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes si la Société compte plus de 25 (vingt-cinq) associés. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 14. Décisions de l'associé unique.

14.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

14.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procès-verbal, sauf le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

Art. 15. Décisions de l'assemblée générale des associés.

15.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

15.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si le quorum requis n'est pas atteint lors

de la première assemblée générale des associés, une seconde assemblée générale des associés sera réunie conformément à la Loi sur les Sociétés. Lors de cette seconde assemblée générale, les décisions seront valablement adoptées à la majorité des votes des associés présents ou représentés conformément à la Loi sur les Sociétés. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

VI. Exercice social, comptes annuels, répartition des bénéfices

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Comptes annuels. Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

Art. 18. Répartition des bénéfices.

18.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.

18.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

18.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les Sociétés.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

19.2. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

VIII. Dispositions générales

Art. 20. Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur les Sociétés.

Art. 21. Les Statuts sont rédigés en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dispositions transitoires

Par exception à l'article 16 des Statuts, le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription et paiement

Les Statuts de la Société ayant été ainsi déterminés par la partie comparante, la partie comparante a entièrement souscrit et libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription total (EUR)	Paiement (EUR)
MARKET LAB SOLUCIONES EMPRESARIALES SL	250	EUR 12,500.-	EUR 12,500.-

La preuve du paiement du prix total de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont évalués à environ mille Euros (EUR 1.000,-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a immédiatement pris les décisions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2, Place de Metz L-1930 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme membres du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de Classe A:

- Monsieur Oscar Alvarez Lopez, né à Madrid, le 4 mai 1968, demeurant professionnellement Lincoln 12, 3^o4^a, E-08006 Barcelona, Spain;

Gérant de Classe B:

- Madame Lourdes Cateura Murlans, né à Barcelone, le 28 avril 1968, demeurant professionnellement Lincoln 12, 3^o4^a, E-08006 Barcelona, Spain.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alvarez Lopez, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 avril 2014. Relation: LAC/2014/16006. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Référence de publication: 2014053180/445.

(140060588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

REF IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.211.950,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.145.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of March,
before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of REF IV Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147145 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 10 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1519 of 6 August 6 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of 23 December 2013, not published yet.

THERE APPEARED:

(1) RE Coatings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147245;

(2) RE Family Healthcare S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140939;

(3) RE Pet Food S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152864;

(4) RE Swimwear S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154598;

(5) RE Orthopedics S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy,

L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153275;

(6) RE Car Parts S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157608;

(7) RE European Bottles S.à r.l. (formerly “RE Educations S.à r.l.”), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157597;

(8) RE Child Wear S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161116;

(9) RE Logistics S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162061;

(10) RE Schools S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162022;

(11) RE Telecommunications S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162034;

(12) RE Pharmaceuticals S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163942; and

(13) RE Sattel S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163868;

(14) RE Microphones S.à r.l. (formerly RE Packaging S.à r.l.), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162033;

and in the presence of RE Ingredients S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register;

all here represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing in Esch/Alzette, by virtue of fifteen (15) proxies given under private seal.

Said proxies, after having been signed *in* varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company’s share capital is currently set at two million two hundred eleven thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 2,211,950.00) represented by eighty-eight thousand four hundred and seventy-eight (88,478) alphabet shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each, held as follows:

Shareholders	Class	Number of Shares
RE Coatings S.à r.l.	A	7,103
RE Family Healthcare S.à r.l.	B	5,384
RE Pet Food S.à r.l.	C	2,428
RE Swimwear S.à r.l.	D	13,410
RE Orthopedics S.à r.l.	E	7,856
RE Car Parts S.à r.l.	F	441

RE European Bottles S.à r.l.	G	1,238
RE Child Wear S.à r.l.	H	5,281
RE Logistics S.à r.l.	I	10,551
RE Schools S.à r.l.	J	14,511
RE Telecommunications S.à r.l.	K	4,490
RE Pharmaceuticals S.à r.l.	L	15,315
RE Sattel S.à r.l.	M	370
RE Microphones S.à r.l.	N	100
Total		<u>88 478</u>

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred eighteen thousand and one hundred fifty Euro (EUR 318,150.00) to bring it from its present amount of two million two hundred eleven thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 2,211,950.00) to two million five hundred thirty thousand and one hundred Euro (EUR 2,530,100.00) by the creation and issuance of:

- Four thousand seven hundred and twenty-six (4,726) new class N tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each;

- Eight thousand (8,000) new class O tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

2. Approval of the subscription to and payment of the new shares as follows:

- Four thousand seven hundred and twenty-six (4,726) new class N tracker shares by RE Microphones S.à r.l. by payment in kind;

- Eight thousand (8,000) new class O tracker shares by RE Ingredients S.à r.l. by payment in kind;

3. Subsequent full restatement of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase and amendment of the definition of Designated Assets;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company;

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the shareholders consider themselves as duly convened and declare to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance and consequently waive all the rights and formalities they are entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred eighteen thousand one hundred and fifty Euro (EUR 318,150.00) to bring it from its present amount of two million two hundred eleven thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 2,211,950.00) to two million five hundred thirty thousand and one hundred Euro (EUR 2,530,100.00) by the creation and issuance of four thousand seven hundred and twenty-six (4,726) new class N tracker shares and eight thousand (8,000) new class O tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

Second resolution

The shareholders resolve to approve and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

(1) RE Microphones S.à r.l., prenamed, declares that it subscribes to the four thousand seven hundred and twenty-six (4,726) new class N tracker shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each and fully pays them up at their aggregate nominal value of one thousand eighteen hundred one hundred and fifty Euro (EUR 118,150.00), by way of a contribution in kind corresponding to a receivable in the same amount held against the Company (Receivable 1), which Receivable 1 is incontestable, payable and due.

The existence and valuation of Receivable 1 is evidenced by a contribution certificate issued by the management of RE Microphones S.à r.l. attesting that inter alia (a) it is the unrestricted owner of Receivable 1, (b) Receivable 1 has not been transferred and no legal or natural person other than RE Microphones S.à r.l. is entitled to any rights as to Receivable 1, and (c) all formalities are in course in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party (the Contribution Certificate 1), which Contribution Certificate 1 has been acknowledged and approved by the management of the Company;

(2) RE Ingredients S.à r.l., prenamed, declares that it subscribes to the eight thousand (8,000) new class O tracker shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each and fully pays them up at their aggregate

nominal value of two hundred thousand Euro (EUR 200,000.00) by way of a contribution in kind in the same amount held against the Company (Receivable 2), which Receivable 2 is incontestable, payable and due.

The existence and valuation of Receivable 2 is evidenced by a contribution certificate issued by the management of RE Ingredients S.à r.l. attesting that inter alia (a) it is the unrestricted owner of Receivable 3, (b) Receivable 2 has not been transferred and no legal or natural person other than RE Ingredients S.à r.l. is entitled to any rights as to Receivable 2, and (c) all formalities are in course in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party (the Contribution Certificate 2), which Contribution Certificate 2 has been acknowledged and approved by the management of the Company.

Contribution Certificate 1 and Contribution Certificate 2 have been shown.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the shareholders resolve to restate article 5 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“5.1. The share capital of the Company is set at two million five hundred thirty thousand and one hundred Euro (EUR 2,530,100.00) represented by:

- seven thousand and one hundred and three (7,103) Class A tracker shares (in case of plurality, the Class A Tracker Shares and individually, a Class A Tracker Share),
- five thousand three hundred and eighty-four (5,384) Class B tracker shares (in case of plurality, the Class B Tracker Shares and individually, a Class B Tracker Share),
- two thousand and four hundred and twenty-eight (2,428) Class C tracker shares (in case of plurality, the Class C Tracker Shares and individually, a Class C Tracker Share),
- thirteen thousand and four hundred and ten (13,410) Class D tracker shares (in case of plurality, the Class D Tracker Shares and individually, a Class D Tracker Share),
- seven thousand eight hundred fifty-six (7,856) class E tracker shares (in case of plurality, the Class E Tracker Shares and individually, a Class E Tracker Share),
- four hundred and forty-one (441) class F tracker shares (in case of plurality, the Class F Tracker Shares and individually, a Class F Tracker Share),
- one thousand two hundred and thirty-eight (1,238) class G tracker shares (in case of plurality, the Class G Tracker Shares and individually, a Class G Tracker Share),
- five thousand two hundred and eighty-one (5,281) class H tracker shares (in case of plurality, the Class H Tracker Shares and individually, a Class H Tracker Share),
- ten thousand five hundred and fifty-one (10,551) class I tracker shares (in case of plurality, the Class I Tracker Shares and individually, a Class I Tracker Share),
- fourteen thousand five hundred and eleven (14,511) class J tracker shares (in case of plurality, the Class J Tracker Shares and individually, a Class J Tracker Share),
- four thousand four hundred and ninety (4,490) class K tracker shares (in case of plurality, the Class K Tracker Shares and individually, a Class K Tracker Share);
- fifteen thousand three hundred and fifteen (15,315) class L tracker shares (in case of plurality, the Class L Tracker Shares and individually, a Class L Tracker Share),
- three hundred and seventy (370) class M tracker shares (in case of plurality, the Class M Tracker Shares and individually, a Class M Tracker Share),
- four thousand eight hundred and twenty-six (4,826) class N tracker shares (in case of plurality, the Class N Tracker Shares and individually, a Class N Tracker Share), and
- eight thousand (8,000) class O tracker shares (in case of plurality, the Class O Tracker Shares and individually, a Class O Tracker Share),

all having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each, all of which are fully paid up (collectively, with other tracker shares issued by the Company from time to time, the Tracker Shares and individually, a Tracker Share) that will track the performance and return of a particular asset or assets of the Company (collectively, the Designated Assets and individually, a Designated Asset) which shall be deemed to include not only the Designated Asset identified as such but also (i) the proceeds of sale (whether in cash or otherwise) of all or any Part of such Designated Asset, (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in Part such Designated Asset including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Asset, (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Asset, and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Asset.

5.2 The Company may issue from time to time additional classes of Tracker Shares by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders amending these Articles of Association.

5.3 The Designated Asset in respect of any class of Tracker Shares issued by the Company shall be determined by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders amending these Articles of Association.

5.4 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Tracker Share of a specific class shall be allocated to a share premium account corresponding to that specific class of Tracker Shares.

5.5 The Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the shares and individually and irrespectively of their class be designated as a share. The holders of the shares are together referred to as the shareholders.

5.6 The Board of Managers shall be entitled in their absolute discretion (but taking such advice from any auditors or any external counsel as they may deem required) to specify whether at the time of designation of the Designated Asset, or at any time thereafter, the liabilities (including costs and expenses incurred by the Company in whole or in Part in respect of a Designated Asset) assumed or incurred by the Company are properly allocated to and are supported by a specific Designated Asset, and for the purposes of these Articles of Association, should be treated as reducing the value of that Designated Asset.

5.7 The Designated Assets in respect of the Class A Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets (including the underlying assets) held by the Company in RE Coatings Holding GmbH (a company having its registered office at Alter Hof 5, 80331 Munich, Germany) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class A Designated Assets").

5.8 The Designated Assets in respect of the Class B Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets (including the underlying assets) held by the Company in Crioestaminal Saúde e Tecnologia S.A. (a company having its registered office at Biocant Park, Núcleo 4, Lote 2, 3060 - 197Cantanhede, Portugal), which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class B Designated Assets").

5.9 The Designated Assets in respect of the Class C Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets (including the underlying assets) held by the Company in Rev Evcil Hayvan ürünleri Ticaret Ve Danismanlik Limited Sirketi (a company having its registered office at Kartal senayi Caddesi Adil Sokak no: 1, Kartal-Istanbul, Turkey), which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class C Designated Assets").

5.10 The Designated Assets in respect of the Class D Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets (including the underlying assets) held by the Company in RE Acqua S.A. (a company having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg), which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class D Designated Assets").

5.11 The Designated Assets in respect of the Class E Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets (including the underlying assets) held by the Company in Orliman S.L. (a company having its registered office at C/ Cami Delbony (esq. Con C/. 30), Apartado de Correos 190, 46470, Catarroja, Spain), which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class E Designated Assets").

5.12 The Designated Assets in respect of the Class F Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in Tow Bar Holding GmbH (a company having its registered office at Alter Hof 5, 80331 Munich, Germany) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class F Designated Assets").

5.13 The Designated Assets in respect of the Class G Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in SIGG Switzerland A.G. (a company having its registered office at Walzmühlestrasse 62, CH-8501 Frauenfeld, Switzerland) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class G Designated Assets").

5.14 The Designated Assets in respect of the Class H Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in RE Child Wear Group Oy (a company having its registered office at Asianajotoimisto, Keskuskatu 7 A 00100 Helsinki, Finland) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class H Designated Assets").

5.15 The Designated Assets in respect of the Class I Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in RE Flow Holding GmbH (a company having its registered office at Alter Hof 5, 80331 Munich, Germany) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the "Class I Designated Assets").

5.16 The Designated Assets in respect of the Class J Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in RE Education Holding AB (a company having its registered office at Blasieholmstgatan 4A, 2tr, Stockholm 11148, Sweden) which the

Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the “Class J Designated Assets”).

5.17 The Designated Assets in respect of the Class K Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in Riverside KM Beteiligung GmbH (a company having its registered office at Alter Hof 5, 80331 Munich, Germany) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the “Class K Designated Assets”).

5.18 The Designated Assets in respect of the Class L Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in HRA Invest S.à r.l. (a company having its registered office at 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg) which the Company may own (or may have owned/sold, as the case may be) from time to time (e.g. escrow) (the “Class L Designated Assets”).

5.19. The Designated Assets in respect of the Class M Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in BIS Invest S.à r.l. (a company having its registered office at 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg) which the Company may own from (or may have owned/sold, as the case may be) time to time (e.g. escrow) (the “Class M Designated Assets”).

5.20. The Designated Assets in respect of the Class N Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in RE Microphones Holding ApS, (a company existing under Danish law with registered number CVR no. 25382714) which the Company may own from (or may have owned/sold, as the case may be) time to time (e.g. escrow) (the “Class N Designated Assets”).

5.21 The Designated Assets in respect of the Class O Tracker Shares are all rights, interests and proceeds on all specific current (or past/sold, as the case may be) assets held (including the underlying assets) by the Company in RE Stracciatella S.A. (a company having its registered office at 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg) which the Company may own from (or may have owned/sold, as the case may be) time to time (e.g. escrow) (the “Class O Designated Assets”).”

Fourth resolutions

The shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued Tracker Shares.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le dix-septième jour du mois de mars,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de REF IV Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147145 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 10 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1519 du 6 août 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentaire reçu le 23 décembre 2013, non encore publié.

ONT COMPARU:

(1) RE Coatings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147245;

(2) RE Family Healthcare S.à r. l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140939;

(3) RE Pet Food S.à r. l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152864;

(4) RE Swimwear S.à r. l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154598;

(5) RE Orthopedics S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153275;

(6) RE Car Parts S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157608;

(7) RE European Bottles S.à r.l. (anc. «RE Educations S.à r.l.») une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157597;

(8) RE Child Wear S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116161;

(9) RE Logistics S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162061;

(10) RE Schools S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162022;

(11) RE Telecommunications S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162034;

(12) RE Pharmaceuticals S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163942; et

(13) RE Sattel S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163868;

(14) RE Microphones S.à r.l. (anciennement RE Packaging S.à r.l.), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162033

et en présence de RE Ingredients S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

Toutes ici représentées par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée de résidence à Esch/Alzette, en vertu de quinze (15) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 2.198.675,00) représenté par quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante-sept (87.947) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune, détenues comme suit:

Associés	Classe	Nombre de parts
RE Coatings S.à r.l.	A	7,103
RE Family Healthcare S.à r.l.	B	5,384
RE Pet Food S.à r.l.	C	2,428
RE Swimwear S.à r.l.	D	13,410
RE Orthopedics S.à r.l.	E	7,856
RE Car Parts S.à r.l.	F	441

RE European Bottles S.à r.l.	G	1,238
RE Child Wear S.à r.l.	H	5,281
RE Logistics S.à r.l.	I	10,551
RE Schools S.à r.l.	J	14,511
RE Telecommunications S.à r.l.	K	4,490
RE Pharmaceuticals S.à r.l.	L	15,315
RE Sattel S.à r.l.	M	370
RE Microphones S.à r.l.	N	100
Total		<u>88 478</u>

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à hauteur de trois cent dix-huit mille cent cinquante Euro (EUR 318.150,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions deux cent onze mille neuf cent cinquante Euro (EUR 2.211.950,00) à deux millions cinq cent trente mille cent Euro (EUR 2.530.100,00) par la création et l'émission de:

- Quatre mille sept cent vingt-six (4.726) nouvelles parts sociales traçantes de classe N, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune,

- Huit mille (8.000) nouvelles parts sociales traçantes de classe O, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune.

2. Approbation de la souscription et libération des nouvelles parts sociales, comme suit:

- Quatre mille sept cent vingt-six (4.726) nouvelles parts sociales traçantes de classe N par RE Microphones S.à r.l. par apport en nature,

- Huit mille (8.000) nouvelles parts sociales traçantes de classe O par RE Ingrédients S.à r.l. par apport en nature,

3. Refonte de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social et la modification de la définition des Actifs Désignés;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société;

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les associés se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui a été communiqué à l'avance, et par conséquent renonce à tous les droits et formalités de convocation de l'Assemblée auquel il a droit.

IV. Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à de trois cent dix-huit mille cent cinquante Euro (EUR 318.150,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions deux cent onze mille neuf cent cinquante Euro (EUR 2.211.950,00) à deux millions cinq cent trente mille cent Euro (EUR 2.530.100,00) par la création et l'émission de quatre mille sept cent vingt-six (4.726) nouvelles parts sociales traçantes de classe N et huit mille (8.000) nouvelles parts sociales traçantes de classe O, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune.

Deuxième résolution

Les associés décident d'approuver la souscription des nouvelles parts sociales comme suit:

Souscription - Libération

RE Microphones S.à r.l., précitée, déclare souscrire les quatre mille sept cent vingt-six (4.726) nouvelles parts sociales traçantes de classe N ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement à leur valeur nominale totale de cent dix-huit mille cent cinquante Euro (EUR 118,150.00), par apport en nature correspondant à une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société (la Créance 1), laquelle Créance 1 est certaine, liquide et exigible.

L'existence et l'estimation de la Créance 1 sont constatées par un certificat d'apport émis par la gérance de RE Microphones S.à r.l. attestant, inter alia (a) qu'elle est le seul propriétaire, sans restriction, de la Créance 1, (b) la Créance 1 n'a fait l'objet d'aucune cession et aucune personne morale ou physique autre que RE Microphones S.à r.l., ne détient de droit sur la Créance 1, et (c) toutes les formalités sont en cours de réalisation aux fins d'effectuer le transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers (le Certificat d'Apport 1), lequel Certificat d'Apport 1 a été approuvé par la gérance de la Société;

RE Ingrédients S.à r.l., précitée, déclare souscrire les huit mille (8.000) nouvelles parts sociales traçantes de classe O ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement à leur valeur nominale totale de deux cent mille Euro (EUR 200.000,00), par apport en nature consistant en une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société (la Créance 2), laquelle Créance 2 est certaine, liquide et exigible.

L'existence et l'estimation de la Créance 2 sont constatées par un certificat d'apport émis par la gérance de RE Ingrédients S.à r.l. attestant, inter alia (a) qu'elle est le seul propriétaire, sans restriction, de la Créance 2, (b) la Créance 2 n'a fait l'objet d'aucune cession et aucune personne morale ou physique autre que RE Ingrédients S.à r.l., ne détient de droit sur la Créance 2, et (c) toutes les formalités sont en cours de réalisation aux fins d'effectuer le transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers (le Certificat d'Apport 2), lequel Certificat d'Apport a été approuvé par la gérance de la Société; et;

Le Certificat d'Apport 1 et le Certificat d'Apport 2 ont été montrés.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux millions cinq cent trente mille cent Euro (EUR 2.530.100,00) représenté par:

- sept mille cent trois (7.103) parts sociales traçantes de Classe A (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe A et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe A),
- cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre (5.384) parts sociales traçantes de Classe B (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe B et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe B),
- deux mille quatre cent vingt-huit (2.428) parts sociales traçantes de Classe C (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe C et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe C),
- treize mille quatre cent dix (13.410) parts sociales traçantes de Classe D (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe D et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe D),
- sept mille huit cent cinquante-six (7.856) parts sociales traçantes de classe E (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe E et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe E),
- quatre cent quarante-et-une (441) parts sociales traçantes de classe F (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe F et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe F),
- mille deux cent trente-huit (1.238) parts sociales traçantes de classe G (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe G et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe G),
- cinq mille deux cent quatre-vingt-une (5.281) parts sociales traçantes de classe H (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe H et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe H),
- dix mille cinq cent cinquante-et-une (10.551) parts sociales traçantes de classe I (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe I et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe I),
- quatorze mille cinq cent onze (14.511) parts sociales traçantes de classe J (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe J et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe J),
- quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (4.490) parts sociales traçantes de classe K (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe K et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe K),
- quinze mille trois cent quinze (15.315) parts sociales traçantes de classe L (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe L et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe L),
- trois cent soixante-dix (370) parts sociales traçantes de classe M (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe M et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe M)
- quatre mille huit cent vingt-six (4.826) parts sociales traçantes de classe N (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe N et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe N), et
- huit mille (8.000) parts sociales traçantes de classe O (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe O et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe O),

ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune, toutes entièrement libérées (collectivement, avec d'autres parts sociales traçantes émises par la Société de temps à autre, les Parts Sociales Traçantes et individuellement, une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement d'un actif particulier ou d'actifs de la Société (collectivement les Actifs Désignés et individuellement l'Actif Désigné) qui seront censé comprendre non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais aussi (i) le produit de la vente de tous ou une partie de ces Actifs Désignés, (ii) tout actif qui peut de temps à autre raisonnablement être considéré comme ayant remplacé entièrement ou en partie cet Actif Désigné en ce compris, pour éviter le moindre doute, tout produit de la vente (soit en espèces ou autrement) reçu pour tel Actif Désigné, (iii) tout actif acquis concernant, ou en conséquence de la détention, un tel Actif Désigné, et (iv) une distribution de revenu ou une distribution de capital reçue par la Société concernant, ou en conséquence, de la détention de cet Actif Désigné.

5.2 La Société peut émettre de temps à autre des classes supplémentaires de Parts Sociales Traçantes par une résolution de l'associé unique ou une résolution des associés modifiant les présents Statuts.

5.3 Les Actifs Désignés relatifs à chaque classe de Parts Sociales Traçantes émises par la Société seront déterminés par une résolution de l'associé unique ou une résolution des associés modifiant les présents Statuts.

5.4 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toute prime payée pour toute Part sociale en plus de sa valeur nominale, sera versée. Toute prime d'émission versée pour la souscription de toute Part Sociale Traçante d'une classe spécifique sera versée sur un compte de prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales Traçantes.

5.5 Les Parts Sociales Traçantes seront collectivement, et sans tenir compte de leur classe, désignées comme les parts sociales et individuellement, et sans tenir compte de leur classe, comme une Part sociale. Les détenteurs des parts sociales sont ensemble désignés comme les associés.

5.6 Le Conseil de Gérance pourra à son entière discrétion (mais en prenant conseil auprès de réviseurs ou de conseillers externes qu'il jugera nécessaire) préciser, soit au moment de la désignation des Actifs Désignés ou ultérieurement, que le passif (en ce compris les frais et dépenses subis par la Société en totalité ou en partie pour un Actif Désigné) assumé ou encouru par la Société, soit correctement réparti et supporté par un Actif Désigné particulier, et pour les besoins des présents Statuts devrait être traité comme réduisant la valeur de cet Actif Désigné.

5.7 Les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales Traçantes de Classe A sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Coatings GmbH (une société ayant son siège social à Alter Hof 5, 80331 Munich, Allemagne), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe A").

5.8 Les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales Traçantes de Classe B sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans Crioestaminal Saúde e Tecnologia S.A. (une société ayant son siège social à Biocant Park, Núcleo 4, Lote 2, 3060-197 Cantanhede, Portugal), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe B").

5.9 Les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales Traçantes de Classe C sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans Rev Evcil Hayvan ürünleri Ticaret Ve Danishmanlik Limited Sirketi (une société ayant son siège social à Kartal senayi Caddesi Adil Sokak no: 1, Kartal-Istanbul, Turquie), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe C").

5.10 Les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales Traçantes de Classe D sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Acqua S.A. (une société ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe D").

5.11 Les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales Traçantes de Classe E sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans Orliman S.L. (une société ayant son siège social à C/ Cami Delbony (esq. Con C/ 30) Apartado de Correos 190, 46470, Catarroja, Espagne), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe E").

5.12 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe F sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans Tow Bar Holding GmbH (une société ayant son siège sociale à Alter Hof 5, 80331 Munich, Allemagne), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe F").

5.13 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe G sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans SIGG Switzerland AG (une société ayant son siège social à Walzmühlestrasse 62, CH-8501 Frauenfeld, Suisse), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe G").

5.14 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe H sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Child Wear Group Oy (une société ayant son siège social à Ansianajotoimisto, Keskuskatu 7A 001100 Helsinki, Finlande), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe H").

5.15 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe I sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Flow Holding GmbH (une société ayant son siège social à Alter Hof 5, 80331 Munich, Allemagne), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe I").

5.16 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe J sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Education Holding AB (une société ayant son siège social à Blasieholmstratan 4A, 2tr,

Stockholm 11148, Suède), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe J").

5.17 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe K sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans Riverside KM Beteiligung GmbH (une société ayant son siège social à Alter Hof 5, 80331 Munich, Allemagne), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe K").

5.18 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe L sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans HRA Invest S.à r.l. (une société ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe L").

5.19. Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe M sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans BIS Invest S.à r.l. (une société ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe M").

5.20 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe N sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Microphones Holding ApS (une société de droit danois enregistrée sous le numéro CVR no. 25382714), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe N").

5.21 Les Actifs Désignés concernant les Parts Sociales Traçantes de Classe O sont tous les droits, intérêts et produits sur tous les actifs spécifiques (y compris les actifs sous-jacents) actuellement détenus (ou précédemment détenus/vendus, selon le cas) par la Société dans RE Stracciatella S.A. (une société ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), que la Société peut détenir (ou a détenu/vendu, selon le cas) de temps à autre (ex. séquestre) (les "Actifs Désignés de Classe O")».

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales Traçantes.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de cet acte sont estimés à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 mars 2014. Relation: EAC/2014/4038. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014053292/596.

(140061183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Miredo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.283.

Hiermit lege ich mein Mandat als Verwaltungsratsmitglied und Administrateur Délégué zum 28. Februar 2014 nieder.
Le 15. April 2014. Georges Majerus.

Référence de publication: 2014054785/9.

(140062836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Millepertuis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 161.364.

Il résulte d'un contrat sous seing privé de cession de parts sociales qu'en date du 25 mars 2014 l'associé unique de la Société M. Cédric Mangaud a transféré 2 500 parts sociales de la Société à M. Ongan Mordeniz, né le 15 octobre 1980 à Lannion (France) et résidant à Ihsanye Iskele sokak, Altekin apt n°9 Uskudar (34668) Istanbul, Turquie.

Les parts sociales de la Société sont dès lors détenues de la manière suivante:

- M. Cédric Mangaud: 10 000 parts sociales
- M. Ongan Mordeniz: 2 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 avril 2014.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2014054784/18.

(140062291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Bertlinck S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.960.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 10 avril 2014

- La démission de Monsieur Etienne JOANNES de son mandat d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Yves THORAVAL, retraité, né le 18 mars 1945 à Plésidy (France) demeurant à District Tchekovski, Snt Dubrava 2, 119048 Loubatchony (Russie) est coopté avec effet immédiat au poste d'Administrateur et ce pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire devant se tenir en 2018.

Certifié sincère et conforme

BERTLINCK S.A.

Référence de publication: 2014054416/15.

(140062183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Luxgoal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 280.680.365,65.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 152.268.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 31 décembre 2013 que Intertrust (Luxembourg) S.A. a transféré 44.026.113 parts sociales de Catégorie C à Experts Corporate and Trust Services S.A.

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 31 janvier 2014 que Experts Corporate and Trust Services S.A. a transféré 398.191 parts sociales de Catégorie C à la Société.

Il résulte d'un acte notarié en date du 28 mars 2014 de Luxgoal 3 S.à r.l. que P4 Sub Continuing L.P.1, Permira IV Continuing L.P.2, P4 Co-Investment L.P. et Permira Investments Limited ont procédé à l'apport en nature à Luxgoal 3 S.à r.l. de l'ensemble de leurs parts sociales dans la Société, soit 1.392.827.428 parts sociales de Catégorie A et 1.389.806.765 parts sociales de Catégorie B.

Il résulte de conventions de transfert de parts sociales prenant effet au 3 avril 2014 que des parts sociales préférentielles de Catégorie C dans la Société ont été transférées de la manière suivante:

- Javier Perez-Tenessa a transféré 2.018.075 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Mauricio Prieto a transféré 319.719 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Josep Bemat a transféré 254.766 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Enrique Palau a transféré 153.465 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Javier Bellido a transféré 255.775 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.

- Angelo Ghigliano a transféré 38.367 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Philippe Vimard a transféré 319.719 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Andreas Schraeder a transféré 135.560 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Simona Punzolo a transféré 4.372 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Nelson Wilches a transféré 3.779 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Francesca Pistone a transféré 3.534 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.
- Experts Corporate and Trust Services S.A. a transféré 310.562 parts sociales préférentielles de Catégorie C à Luxgoal 3 S.à r.l.

Il en résulte, qu'à compter du 3 avril 2014, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

Associés	Type et nombre de parts sociales				
	Parts sociales ordinaires		Parts sociales préférentielles		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Experta Corporate and Trust					
Services			43 317 360	3 651 343	
Luxgoal S.à.r.l.			2 809 177		
Luxgoal 3 S.à.r.l.	1 392 827 428	26 124 626 864	3 817 693		1
Javier Pérez-Tenessa			284 698 501		
Mauricio Prieto			48 116 936		
Josep Bernat			26 762 459		
Enrique Palau			16 277 650	681 958	
Javier Bellido			31 343 442	9 092 780	
Angelo Ghigliano			10 944 342	1 363 917	
Philippe Vimard			33 911 873	727 422	
Andreas Schraeder			17 561 879		
James Otis Hare			10 638 695	3 627 457	
Simona Punzolo			463 715		
Nelson Wilches			400 801		
Francesca Pistone			374 872		
Total	1 392 827 428	26 124 626 864	531 439 395	19 144 877	1

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Luxgoal S.à r.l.

Référence de publication: 2014053900/55.

(140061712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Blue Water Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 169.926.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 15 avril 2014.

Résolution:

Le conseil d'administration décide de résilier le mandat de réviseur d'entreprise de la société Alter Audit, 2 place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B110.675.

Le conseil d'administration décide de nommer la société A3T SA ayant son siège social au 44 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B158.687 au poste de réviseur d'entreprise.

Le mandat du réviseur d'entreprise arrivera à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BlueWater Capital S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2014054401/19.

(140062865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.